

Réf: Dossier N° 226548

Avis de constitution

SOCIETE « CHONYALA HOLDING »

**Abidjan, Treichville, Abidjan Treichville Boulevard 21 avenue 10 Rue
10 Barrée, Lot 247 C, Ilot NC**

**Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du
06/06/2023 reçus par Me MAHAN OULAÏ ARMAND , NOTAIRE,
enregistrés au CEPICI, le 04/07/2023, il a été constitué une SA aux
SOCIETE « CHONYALA HOLDING »**

**La prise de participation, la détention et la gestion d'actions, de parts
sociales dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous
quelque forme que ce soit ; ainsi que toutes prestations de conseils
et d'assistance au profit des sociétés, sur le plan administratif,
juridique, comptable, technique, commercial ou financier ; Et
généralement, toutes opérations industrielles, commerciales,
financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher**

**100,000,000 F CFA divisé en (10000.0) Parts Sociales de Dix Mille
(10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 10.000
intégralement souscrites et entièrement libérées par l'actionnaire**

**Abidjan, Treichville, Abidjan Treichville Boulevard 21 avenue 10 Rue
10 Barrée, Lot 247 C, Ilot NC**

M KONE SOUKPAFOLO DAOUDA (PCA)

Mme KONE TIEGNIN RAMATOU (DG)

n°CI-ABJ-03-2023-B15-00044 du 05/10/2023 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°71588/GTCA/RC/2023 du 05/10/2023

